

Janvier 2004

N° 23

<http://www.swissatv.ch>



SWISS ATV, case postale 301, CH-1024 Ecublens (Suisse)

SWISSATV News

## Editorial

par Pierre-André - HB9AZN

Chers OMs,

Les soussignés, Charles Monod (HB9VJS), Michel Pategay (HB9ANZ) et Pierre-André Probst (HB9AZN), ont été désignés par l'assemblée générale du 8 novembre 2003, pour succéder à Michel Burnand (HB9DUG), Arnold Pasche (HB9STX) et Paul-André Schmid (HB9RXV).

Le nouveau comité tient à exprimer ses vifs remerciements à l'équipe sortante pour l'excellent travail fourni au cours des nombreuses années passées à la tête de l'Association.

Il remercie également la caissière, Anouchka Aupetit, d'avoir accepté de continuer de gérer les comptes.

Il est légitime de se poser régulièrement la question de la raison d'être et des objectifs d'une association telle que celle que nous soutenons. A ce titre, les discussions à l'AG 2003 n'ont pas fait exception.

Si le nouveau triumvirat a offert ses services, c'est qu'il croit aux mérites et aux bénéfices d'une plateforme qui permet de mettre nos forces en commun, de partager nos connaissances et de créer de nouvelles amitiés dans le domaine de l'ATV au-delà des frontières géographiques et politiques.

Le nouveau comité est également convaincu que les fondateurs de l'association et les OMs qui se sont dépensés pour assurer sa direction, ont créé une base solide qui nous permettra de faire face aux défis de l'avenir.

Défis que toutes les associations doivent gérer aujourd'hui, à savoir conserver et, si possible, acquérir de nouveaux membres ainsi que s'adapter à l'évolution des technologies.

C'est à ces deux objectifs que le nouveau comité va s'employer, conscient du fait que le facteur clé du succès est, finalement, la valeur ajoutée que l'association apporte à ses membres.

Nous remercions l'AG 2003 de la confiance qu'elle nous accorde et vous assurons que le nouveau comité fera tout son possible afin que les prestations du SwissATV répondent à vos attentes.

Pour revenir à ce numéro de votre journal préféré, vous trouverez, entre autres, le compte rendu de l'AG 2003, les informations relatives aux cotisations 2004 ainsi que deux articles sur des thèmes d'actualité : les réseaux locaux informatiques sans-fil WLAN (Wireless Local Area Network) et le jubilé de la TSR.

Après la téléphonie, c'est au tour de l'informatique de devenir mobile grâce à des systèmes sans-fil dans les bandes des 2,4 et 5 GHz. Cette technologie connaît un véritable boom et Charles/HB9VJS s'est posé la question de savoir s'il y a des synergies avec l'ATV.

Les mardis soirs privés de votre TV préférée ? Cela doit vous rappeler les débuts de la TV, il y a 50 ans. Michel/HB9ANZ est allé consulter les archives de la TSR et vous décrit les premiers pas de la TV en Suisse romande.

Chers OMs, nous vous remercions de votre fidélité au SwissATV et vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles, une excellente année 2004 en espérant avoir le privilège de vous retrouver souvent sur les fréquences ATV !

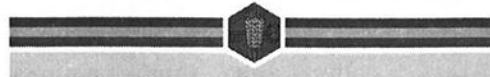
Avec nos cordiales 73s

Charles/HB9VJS, Michel/HB9ANZ, Pierre-André/HB9AZN et Anouchka

### Dans ce numéro :

Shorts news, adresse, agenda	2
Votre comité 2004	3
Wireless local area network (Wlan)	4
La TSR a 50 ans. Astra déjà 15 ans	5
PV de l'AG 2003, divers	6-7
Divers	8

# RAIFFEISEN



[www.raiffeisen.ch](http://www.raiffeisen.ch)

## Short News

---

### L'assemblée générale 2003 en bref

La partie statutaire a été précédée d'une présentation sur l'introduction de la TV numérique terrestre en Suisse par Monsieur Giovanni Conti, CEO de Swisscom Broadcast (*Nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet dans un des prochains numéros des news !*).

Comme annoncé à plusieurs reprises, le comité composé de Michel/HB9DUG, Paul/HB9RXV et Arnold/HB9STX a présenté sa démission. Malgré diverses consultations préalables, le comité sortant n'a pas pu identifier des candidats pour assurer la continuité à la tête de l'association. Il incombait donc à l'AG de trouver une solution.

Après une discussion animée sur la raison d'être et les objectifs du SwissATV, l'AG a réaffirmé sa volonté de promouvoir l'ATV par le biais du SwissATV. Finalement trois volontaires ont été trouvés et un nouveau comité nommé pour 2004 (voir ci-dessous).

L'excellente santé financière de l'association a permis à l'AG de réduire les cotisations de CHF 25.-- à CHF 20.--.

L'AG 2003 s'est finalement achevée sur une note technique grâce à deux exposés présentés par Michel/HB9DUG : génération de fréquence à haute précision pilotée par GPS (p.ex. pour le trafic SSB en 10 GHz) et utilisation des lignes de test TV pour la mesure de la qualité des signaux vidéo on-line.

## Courrier postal, adresse électronique du comité

---

Nous vous prions de prendre note que pour le courrier postal l'adresse reste inchangée et que pour toute communication par internet, les messages envoyés à [info@swissatv.ch](mailto:info@swissatv.ch) sont automatiquement acheminés aux membres du comité.

## Agenda 2004

---

Nous avons fait une liste des événements les plus importants qui concernent l'ATV en 2004. Vous trouverez une première version ci-dessous.

Pour les mises à jour, veuillez consulter le site web du SwissATV.

NB : si vous avez connaissance d'événements importants ne figurant pas dans notre agenda, merci de nous faire signe ([info@swissatv.ch](mailto:info@swissatv.ch)) !

Date		Evénements	Lieu
08-09	mars	Concours national ATV France	France
17-18	avril	CJ 2004	Seigy/France
14-15	juin	Championnat de France de TVA	France
25-27	juin	Ham Radio 2004	Friedrichshafen/Allemagne
11-12	septembre	Contest ATV IARU	
16-17	octobre	Hamexpo	Auxerre/France
30	octobre	Surplus Party	Zofingue/Suisse
30-31	octobre	Hamfest 75 ans USKA	Zofingue/Suisse
	novembre	SwissATV AG 2004	Ecublens/suisse
13-14	décembre	Contest national d'ATV	France

## Le nouveau comité pour 2004

---

Suite à la décision de l'AG 2003 (voir procès-verbal en page 6), le nouveau comité s'est réparti les charges comme suit :

### Président : Charles Monod, HB9VJS



Né en 1965, après une formation en électronique, je me suis tourné vers l'informatique et plus particulièrement le développement de logiciels, j'exerce en tant qu'indépendant depuis 1989. Passionné par le miracle de la radio dès le plus jeune âge, ce n'est qu'en 1995 que je passe ma licence et

obtiens l'indicatif HB9VJS. Je suis actif en ATV depuis mon domicile ainsi qu'en portable sur 23cm, 13cm et 3cm.

### Responsable technique : Pierre-andré Probst, HB9AZN



Ingénieur EPF de formation, je suis actuellement consultant indépendant après avoir passé 28 ans au service de Télécom PTT respectivement Swisscom. Actif avec l'indicatif HB9AZN depuis le début des années

1970, je me suis toujours intéressé aux modes spéciaux dont la RTTY et la SSTV pour passer ensuite à l'ATV. Je suis QRV en décimétrique ainsi qu'en VHF, UHF et SHF depuis Versoix.

### Secrétaire : Michel Pategay, HB9ANZ



Né en 1944, radioélectricien de formation, j'ai "touché" à la télévision dès 1961 affecté au contrôle d'entrée des téléviseurs Philips. Ma licence HB9ANZ obtenue, en 1969, j'ai été immédiatement captivé par la télégraphie bien qu'étant alors déjà membre du groupe TV (HE1TA, devenu HB9TM). Parcours profession-

nel : après 15 ans auprès de deux multinationales dans le domaine des instruments de mesures, suivis de 13 ans en qualité de chef d'exploitation des télé réseaux genevois survient ... ma mise en disponibilité pour des motifs conjoncturels !

### Caissière : Anouchka Aupetit



C'est au travers de Paul que j'ai découvert ce monde de passionnés, certes, mais également de franche camaraderie et d'amitiés sincères. Secrétaire dans une PME de l'éta-

blissement, c'est de bon cœur que j'ai repris la trésorerie de l'association lorsque Vincent Masson a souhaité s'arrêter. Je suis certaine de trouver le même plaisir dans les échanges avec ce nouveau comité, plein d'enthousiasme et sympathique.

## Cotisations 2004

---

L'AG 2003, compte tenu de la situation financière confortable de l'association, a fixé les cotisations 2004 à CHF 20.-- ou € 15.--. Les membres français nous pardonneront d'avoir arrondi la somme vers le haut pour des questions pratiques !

Vous pouvez, comme d'habitude, régler votre obole en versant le montant sur le CCP du SwissATV (SwissATV, 1024 Ecublens, CCP 10-136779-1) ou en glissant la somme dans une enveloppe adressée au SwissATV, Case postale 301, CH-1024 Ecublens / Suisse.

N'oubliez pas que les tarifs postaux ont augmenté en Suisse depuis le 01.01.2004 (lettre standard en courrier « A » 1.-- et courrier « B » --.85).

Comme par le passé, vous trouverez l'état de vos cotisations sur l'étiquette collée sur l'enveloppe contenant le SwissATV News.

# Wireless Local Area Network (WLAN) : synergies avec l'ATV ?

par Charles - HB9VJS

Depuis quelques mois déjà l'on voit fleurir ici et là des installations Wlan de type 802.11x. Jusqu'à maintenant, la plupart de ces équipements étaient utilisés à l'intérieur de locaux pour réaliser, à moindre coût, de petits réseaux d'ordinateurs sans fil.

Les performances annoncées par les constructeurs en terme de couverture radio sont rarement au rendez-vous, on parle souvent de distances à terrain découvert de l'ordre d'une centaine de mètres mais lorsque l'on est en présence de murs en béton les choses se gâtent assez rapidement et il n'est pas rare d'être dans l'impossibilité d'établir une liaison exploitable entre deux murs ou au travers d'une dalle.

Quoi de plus normal diront les spécialistes de la radio, les fréquences utilisées sont dans la bande ISM 2400 MHz et c'est connu, le 2,4 GHz n'est pas ce que l'on fait de mieux pour passer les murs, surtout compte tenu de la faible puissance en jeu de l'ordre de 15 à 17dBm à l'antenne, antenne qui d'ailleurs se limite souvent au strict minimum quand elle n'est pas intégrée à l'intérieur du boîtier.

En Suisse, la bande de fréquences attribuée à ces Wlan s'étend de 2400 MHz à 2483.5 MHz, la puissance maximum est de 100mW PAR.

Sur la dernière génération d'équipement, on trouve fréquemment une voir deux bornes d'antenne extérieures sur lesquelles sont installées les antennes fourniees avec l'appareil. Ces bornes d'antenne sont la plupart du temps de type SMA-RP ou TNC-RP (RP pour reverse polarity), ce qui veut dire en clair que ce type de connecteur n'est pas compatible avec les connecteurs standards du marché et ce, initialement, pour éviter que l'on utilise des antennes autres que celles recommandées par le fournisseur.

Le marché a rapidement répondu à la demande en mettant à disposition des adaptateurs permettant de convertir un connecteur RP en connecteur standard.

Une fois cet obstacle de connectique levé, rien n'empêche quiconque de raccorder une véritable antenne à son équipement Wlan en vue d'en augmenter les performances, rien si ce n'est la législation en vigueur en Suisse limitant la puissance à 20 dBm PAR.

Si l'on utilise un point d'accès qui dispose de 16 dBm

en sortie, on a le droit de raccorder un ensemble composé des éléments suivants : antenne + câble + 2 connecteurs ne devant pas dépasser un gain de 4 dB, si l'on table sur des pertes de l'ordre de 4 dB pour un mètre de câble et deux connecteurs. Cela laisse la possibilité de raccorder une antenne ayant un gain de l'ordre de 8 dB au maximum. De récents essais effectués sur le terrain ont démontré qu'un système composé de deux installations de 20 dBm PAR permet de réaliser une liaison confortable à 11 Mb/s et ce à plus de 13 km. Nous avons même profité de l'occasion pour transmettre des images vidéo à l'aide d'une caméra IP. Lors de cet essai, le débit était de l'ordre de 4 images de type VGA 640x480 à la seconde.

Quel rapport avec l'ATV me direz-vous ? Il n'y en a pas, si ce n'est que les fréquences utilisées pour ces équipements Wlan sont situées dans la bande ISM et qu'une partie des fréquences à disposition des amateurs se situe également dans la bande ISM, la portion de bande de 2400 MHz à 2450 MHz est, en effet, en plein dans la bande ISM.

Malgré cela il existe toujours une différence de traitement incompréhensible entre les utilisateurs de cette fameuse bande ISM et les amateurs en Suisse. Si la portion de 2308 MHz à 2312 MHz peut être utilisée sans limitation particulière de puissance, il n'en va pas de même pour les portions de 2300 MHz à 2308 MHz et 2312 MHz à 2450MHz où une autorisation spéciale doit être demandée auprès de l'OFCOM (autorité de régulation en Suisse). A ma connaissance, à ce jour, toutes les autorisations accordées pour ces portions de bande le sont avec restrictions de puissance à 10 mW PAR alors que n'importe qui peut exploiter 100 mW PAR de 2400 MHz à 2483.5 MHz.

Alors n'est-ce pas une bonne opportunité que de développer des solutions d'ATV numériques, basées sur la plateforme 802.xx ?

Il est évident que cela ne va pas forcément inciter les gens à construire leurs propres installations compte tenu de la complexité et du faible coût du matériel commercial à disposition, mais existe t'il aujourd'hui d'autres possibilités d'accéder à l'ATV numérique à des coûts abordables ? L'avenir nous le dira.



La station de base et l'antenne



Les images reçues à 13km en qualité VGA

# La Télévision Suisse Romande (TSR), 50 ans déjà !

par Michel - HB9ANZ

Le jeudi 28 janvier 1954 a vu les premières images de la "Télévision Genevoise" transmises dès 22h03 à destination d'un aréopage d'hôtes de marque réunis au Palais Eynard. Ce premier programme fut présenté par la charmante speakerine Arlette Brooke et consistait en une promenade à travers Genève. L'émission dura 45 minutes, le signal provenant de l'Institut de Physique bientôt supplanté par la Tour de la Rippaz à Cologny. Ce nouvel emplacement devait apporter un gain de l'ordre de 20 km de la portée de l'émetteur.

Les débuts officiels de la TSR eurent lieu lundi 1<sup>er</sup> novembre 1954 et la production se situait à la Villa Mon-Repos. Le journal "Radio Je vois tout" nous annonçait alors, après la transmission d'une mire de 20h20 à 20h30, un programme intitulé : "Gros plan sur Paris", suivi du film "Le Mystère du Quai Conti".

Mardi 28 novembre 1961, inauguration du premier studio équipé de trois caméras. Il prend place dans les deux étages construits en surélévation de l'ancien bâtiment nommé "Maison de la Radio".

Dès la fin de l'année 1964, passage progressif du télécinéma au support magnétique 2 pouces. Lors de la mise en service du CDD (Centre De Diffusion) le 19 février 1967, la bande magnétique supplante définitivement le télécinéma pour nourrir l'étrange lucarne.

La "relâche" technique du mardi soir, destinée depuis les débuts à l'entretien du matériel, prendra fin le 1<sup>er</sup> février 1965 en raison de l'introduction de la publicité.

Bientôt nos téléviseurs se virent munis d'une nouvelle commande : le passage à la couleur, partielle dès le 1<sup>er</sup> octobre 1968, nous fit utiliser le potentiomètre de saturation. La période de transition a duré en fait de 1967 à 1972 par le remplacement progressif des équipements noir-blanc. La première image transmise en couleurs était un bouquet de fleurs, les speakerines étant vêtues de robes unies de couleurs vives.

L'image des speakerines, les sourires de la télévision, sont capturés par une caméra télécommandée qui est à l'origine l'ancêtre des caméras portables (Philips LDK 33). Munie d'un système de rotation horizontale disponible sur le marché, l'ingéniosité des techniciens a ajouté le mouvement vertical grâce à un fauteuil de dentiste. Ce dernier élément mis à part, la même formule s'applique au Télé journal.

Inauguration de la tour TV, le 20 novembre 1974, haute de plus de 60 m et comportant 17 étages. Equipée en son sommet d'une superstructure d'une trentaine de mètres, elle est réunie à sa base par un bâtiment "la Galette" de 4 étages vers la Maison de la Radio.

TSR 2, second programme, prend l'antenne le 1<sup>er</sup> septembre 1997 et rejoint sur l'air sa sœur aînée.

Le personnel de la TSR se répartit, de nos jours, comme suit : 46% affecté aux programmes, 40% à la production et au service technique, enfin 14% sont des collaborateurs administratifs.

Dès les débuts, les programmes produits par la TSR sont acheminés par un faisceau PTT vers La Dôle. Lors de retransmissions d'événements assurés par les cars de reportages, Swisscom envoie la modulation vers les différents centres émetteurs par le biais, soit d'un link terrestre soit via un satellite, en fonction de la portée optique. Durant Expo 02, lors des émissions quotidiennes de Zig-Zag Café depuis un bateau, le car relais se déplaçait de points hauts en points hauts pour rester dans une limite de 15 km du studio flottant.

Sources :

archives de Monsieur André Fasel, Monsieur René Progin, Madame Romero svc de presse et Monsieur Raymond Vouillamoz.

## TV par satellite : ASTRA débutait il y a 15 ans

Nous devons beaucoup à ceux qui ont introduit la télévision directe par satellite, ne serait-ce que par les récepteurs sat FM destinés au grand public. L'aventure a commencé il y a 15 ans, le 11 décembre 1988 plus précisément. A cette date, le premier satellite de la série ASTRA (Astra 1-A) était mis sur orbite par une fusée Ariane lancée depuis le centre de Kourou en Guyane française. A l'époque, le satellite disposait de 12 canaux TV.

Actuellement le propriétaire, la Société Européenne des Satellites Astra (SES-Astra, Luxembourg), exploite 13 satellites avec une capacité de 1100 canaux radio et TV destinés à env. 92 millions de ménages européens.

# Procès verbal de l'AGO 2003

---

## Assemblée générale du SwissATV

### Ordre du jour :

- 1.- Signature de la liste des présences
- 2.- Accueil des membres, nomination des membres excusés et salutations aux autorités
- 3.- Instant dédié à la mémoire des disparus
- 4.- Election de deux scrutateurs
- 5.- Lecture du PV de l'AGO 2002
- 6.- Lecture de l'ordre du jour
- 7.- Présentation des comptes
- 8.- Rapport des vérificateurs (HB9AZN et HB9VJS)
- 9.- Acceptation des comptes et décharge
- 10.- Budget et cotisations 2004
- 11.- Election du comité
- 12.- Election des vérificateurs des comptes pour 2004
- 13.- Admissions, démissions et radiations
- 14.- Propositions individuelles
- 15.- Divers et parole aux représentants des sociétés et clubs invités
- 16.- Ouverture de la partie meeting

Il est 14h30 lorsque Paul HB9RXV déclare que l'AGO 2003, légalement convoquée, est ouverte.

- 1.- La liste des présences circule parmi l'assemblée et démontre que 23 membres sont présents aujourd'hui.
- 2.- Les membres suivants ont demandé que soit excusée leur absence :  
F1JSR, Serge  
F1URI, David  
F4CXQ, Hervé  
HB9RYJ, Jean-Marie  
L'association ANTA n'est pas représentée officiellement cette année.
- 3.- Aucun décès n'a été signalé.
- 4.- Les scrutateurs du jour sont HB9VJU Henry et HB9VJS Charles.
- 5.- La lecture du PV de l'AGO 2002 n'est pas demandée et ce PV est accepté tel que présenté dans le SwissAtv News du début de l'année.
- 6.- L'ordre du jour est accepté tel que proposé aux membres dans le dernier SwissAtv News
- 7.- Les comptes sont présentés par HB9DUG Michel, ils font apparaître :  
Charges : Fr. 1'280,46  
Revenus : Fr. 2'292,50  
CCP : Fr. 7'195,25  
Caisse : Fr. 852,20  
La fortune de l'association se monte à Fr. 8'047,45
- 8/9 HB9AZN, Pierre-André rapporte pour la commission de vérification des comptes. Les comptes 2003 ont été scrupuleusement vérifiés le 4 novembre 2003 en présence de la caissière Anouchka et HB9DUG Michel. Tous les chiffres et montants inscrits concordaient avec les pièces numérotées.  
De ce fait le rapporteur recommande à l'assemblée de donner décharge à la caissière Anouchka Aupetit. Ce que fait l'assemblée à l'unanimité.
- 10.- HB9DUG propose de réduire les cotisations 2004 à Fr. 20.--. Il fait remarquer que la situation financière de l'association est très saine et qu'il est inutile de thésauriser.  
Cette proposition ne suscite pas de commentaires, elle est acceptée unanimement par l'assemblée.
- 11 A.- Le rapport d'activité du comité directeur est lu par HB9STX.
- 11 B.- Le comité directeur en activité démissionne en bloc et n'accepte pas une réélection.

HB9AZN demande si nous avons pris contacts avec certaines personnes susceptibles de reprendre les rênes de l'association.

HB9VBA : pour lui le SwissATV doit vivre pour son site internet, sa revue et ses rencontres, il doit subsister en tant que fenêtre sur le monde de l'ATV.

F1JNZ demande si un rapprochement avec l'ANTA serait possible ?

HB9RXV répond : il n'est pas envisageable d'y songer, car les mentalités suisses alémaniques ne sont certainement pas disposées de l'accepter. Même une association nationale suisse n'a pas rencontré un écho favorable de leur part.

La demande des OMs de l'Ain, Rhône-Alpes, Jura, Alsace est toujours d'actualité (voir les demandes d'admissions) donc leur intérêt est du côté du SwissATV. Le rapprochement avec l'ANTA ne se justifie pas.

HB9VBA : le SwissATV doit garder toute sa fonctionnalité car il sert de liaison entre les OMs français et suisses.

HB9AZN : on doit garder la même entité, journal, web et rencontre annuelle.

HB9VJS propose d'inviter un ou deux OMs de France à se joindre au comité.

Réponse de HB9RXV : oui cela a déjà été proposé à deux reprises mais personne ne s'est manifesté.

HB9AZN reprend la parole et dépose sa candidature, puis il demande qui le suit dans cette aventure ?

HB9ANZ demande une interruption de séance que le comité lui accorde aussitôt. 10 minutes ont suffi pour trouver deux personnes qui aideront HB9AZN Pierre-André dans sa tâche, se sont : HB9ANZ Michel et HB9VJS Charles.

L'assemblée est priée de ratifier la proposition du comité pour le nouveau triumvirat, elle le fait à l'unanimité.

Le nouveau comité :

HB9ANZ Michel PATEGAY

HB9AZN Pierre-André PROBST

HB9VJS Charles MONOD

Pierre-André remercie le comité sortant pour l'excellent travail effectué et l'assemblée les remercie par acclamation.

HB9RXV demande si le nouveau comité est d'accord que Anouchka Aupetit continue d'assumer la charge de trésorière de l'association. Proposition approuvée par l'assemblée.

12.- Les vérificateurs des comptes pour l'exercice 2004 seront HB9RZN Georges et HB9ADJ Charles.

13.- Admissions : F4AIZ, F6DVC, leurs cotisations 2004 ont été payées à Paul lors de sa visite à Auxerre.

HB9DLH demande que l'on applaudisse les deux nouveaux membres.

Les demandes d'admissions arrivées après le 30 septembre seront traitées lors de la prochaine séance de comité.

Démissions : HB9IAL, HB9BBN, HB9RCT, HB9VBY, HB9UQA.

Radiations : aucune.

79 OMs se sont acquittés de leurs cotisations 2003.

14.- Propositions individuelles : aucune.

15.- HB9RXV souhaite que l'horaire du contest ATV IARU de septembre soit modifié car les deux tranches horaires ne sont pas favorables à une grande participation. Il pense que le samedi est plus propice à la disponibilité des OMs ! Horaire proposé 12h00 à 24h00.

HB9ADJ pense qu'il serait souhaitable de consulter les autres associations et soumettre une proposition à l'instance supérieure.

16.- HB9RXV déclare l'assemblée générale du 8 novembre 2003 terminée et prie les membres présents de se déplacer pour partager le verre de l'amitié.

Juste avant de se lever un tirage au sort permet de désigner les heureux gagnants d'une tombola improvisée. Le numéro gagnant est celui de HB9BOT et le lot de consolation est attribué à Maurice HB9LY. Le premier prix est offert par HB9ICA et le lot de consolation est offert par F1GJA.

Ecublens, le 8 novembre 2003.

HB9STX Arnold PASCHE

## SwissATV News

---

Le plus difficile dans la production des news est l'acquisition du contenu. Nous sommes donc fortement dépendant des propositions venant des membres et profitons, par la présente, de vous encourager à nous soumettre vos idées.

Partagez vos projets et expériences avec les membres de l'association, même les trucs et astuces en rapport avec l'ATV sont les bienvenus !

Nous avons l'intention de publier trois éditions des SwissATV News en 2004.

En plus du numéro 23, que vous avez entre les mains, les deux autres sont prévus aux dates suivantes :

- No. 24 : 30 juin 2004 (Délai pour soumettre les propositions d'articles : 31.05.2004)

- No. 25 : 15 octobre 2004 (Délai pour soumettre les propositions d'articles : 15.09.2004)

## PLC (Power line communication)

---

Grâce à l'évolution des technologies de traitement de signaux, il est aujourd'hui possible de transmettre de la téléphonie et des données sur le réseau électrique. Au niveau des applications, l'idée est d'utiliser le réseau électrique pour le dernier kilomètre (comme alternative au réseau Swisscom et aux téléseaux). Cette technologie permet également de réaliser des réseaux domestiques.

Les modems PLC utilisent des fréquences situées dans les bandes OC. Il y a donc forcément des problèmes de compatibilité entre ces nouveaux systèmes et le trafic amateur (dans les deux sens !!). Cela n'a rien à voir avec l'ATV, mais comme nous sommes tous (...ou plus précisément serons bientôt tous...) autorisés à trafiquer sur ondes OC, il est important de se mobiliser si nous voulons pouvoir continuer d'exercer notre hobby sans problèmes. L'USKA a l'intention d'établir un site d'information sur le sujet : <http://plc.radioamateur.ch>

## Les mardis de l'ATV

---

C'est le moment de troquer le saumon et le champagne contre votre caméra vidéo.

Nous nous retrouvons régulièrement pour une soirée ATV tous les mardis dès 20h30 sous la direction de HB9TM (coordination sur 144,750 MHz).

Venez nous rejoindre sur HB9IBC et F1ZFZ.